

### Les activités du Conseil Municipal : *Résumé de la séance du Conseil Municipal du 9 juin 2008* :

**Site Internet** : Le Conseil Municipal examine les propositions de trois sociétés créatrices de site internet. Après délibérations, il retient à l'unanimité la société « Solancier » pour la création du site de la mairie.

**Délégation du maire** : Délégations données à monsieur le Maire après délibération :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget.
- Procéder durant toute la durée de son mandat à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie dans des conditions définies précisément et de passer, à cet effet, les actes nécessaires.
- Prendre toutes décisions courantes en rapport avec le règlement des marchés, la location de biens, les contrats d'assurances, les régies comptables nécessaires, l'acceptation des dons et legs, l'aliénation de biens mobiliers, les rémunérations ou honoraires d'intermédiaires de justice, les expropriations, les droits de préemption, les actions en justice, l'indemnisation des accidents, les conventions avec les organismes extérieurs.
- Monsieur le Maire rendra compte, lors de chaque réunion de Conseil Municipal, des décisions relatives aux attributions exercées dans le cadre de la présente délégation.

**Le cimetière** : Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les modalités de gestion et de tarif du cimetière. La somme totale de la vente des concessions sera reversée au budget général de la commune.

Conditions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 : Tarif au mètre<sup>2</sup> concédé : 64 €. Dimension des concessions : Largeur (en option et suivant topographie) 1m25 ou 1m80, longueur (suivant topographie) 2.m ou 2m50. Colombarium : 225 € la case. Tarif dépositaire : gratuit pour une durée de 3 mois, 10 € par mois supplémentaire. Limitation des concessions à 30 ans.

**L'école** : Mme Arlette Compan fait le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 6 juin 2008. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition de monsieur le Maire de fixer à 1.80 € par jour le tarif de la garderie des enfants scolarisés à Castelnaud mais résidant hors de la commune.

**Personnel Communal** : Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'employer M. Gilbert Cunnac à temps complet ( 35 h/semaine) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 en tant qu'adjoint technique et de pérenniser l'emploi de Mme Magali Pradal (30 h/semaine) par la création d'un poste d'adjoint technique.

**Concordia** : Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention partenariale « chantier international 2008 » ainsi que la convention d'octroi d'une subvention de 1 919 € à l'association « Concordia ».

**Le lavoir** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre des travaux de restauration du lavoir avec l'association Verso.



### Actualité municipale :

- **L'école** : 138 élèves seront accueillis à la rentrée par madame Elise Héral et son équipe pédagogique. Horaires : 8h50 à 12h et 13h20 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. **En raison de la suppression des cours le samedi**, 2 h seront affectées au soutien des élèves en difficulté à partir du mois d'octobre.

**Aide aux devoirs** : les lundi mardi, jeudi et vendredi de 17 à 18 h.

**Garderie** ouverte, sur inscription, aux enfants dont des deux parents travaillent : gratuite pour les enfants de la commune et facturée 1.80 € pour les enfants des familles résidant hors de la commune.

**Cantine**, sur inscription à la mairie : 2.98 € pour les classes de maternelle et 3.15 € pour les primaires.

- **La Poste** : A compter du 1<sup>er</sup> octobre, L'agence Postale sera tenue par madame Patricia Azemar dans les locaux de l'épicerie. Toutes les opérations postales y seront assurées, (à l'exception des opérations bancaires) : vente de timbres, de prêts à poster, dépôt de courrier simple (affranchi), dépôt de courrier et de colis recommandés, remise de recommandés (courrier et colis), garde du courrier, contrats de réexpédition temporaire et définitive, établissement de procuration postale, vente d'emballages pré-affranchis, retraits à vue sur Compte Chèque Postal et Livret A.

Les services financiers seront assurés par un Conseiller Bancaire, éventuellement à domicile : versements, conseils financiers (ouverture de compte, placement, crédit...).

Le facteur passe tous les jours et peut effectuer des services à domicile : vente de timbres, d'enveloppes pré-affranchies, prise en charge de lettres et de colis, retrait d'argent (sous condition).

• **Les transports** (horaires pour toute la période scolaire 2008/2009 sauf samedi et vacances scolaires) : Ligne régulière Castelnau-de-Lévis (Pont de Martianne / HLM) vers Albi à 7h08, 7h44, 8h45, 13h13 et 17h33 et Albi Andrieu vers Castelnau à 7h12, 8h13, 16h53 et 18h13. Tarifs : 1 € pour un trajet simple ou correspondance. Abonnements : **Carnet « 10 voyages » à 7 €** pour 10 trajets simples ou correspondances. **Coupon mensuel « Carte Plus » à 22 €** valable du 1er au dernier jour du mois et sur les 14 lignes régulières Albibus. **Coupon mensuel « Carte Age d'Or » à 12 €** pour les + de 60 ans valable du 1er au dernier jour du mois et sur les 14 lignes régulières Albibus.

**Pour les scolaires** : Départ de Puech Armand par navette à 7 h vers ligne régulière et à 7h40 vers Collège Jean Jaurès. Même trajet que l'an passé à l'exception de La Raffinié (regroupé avec Les Pradals). Retour à 17h10 de Jean Jaurès avec correspondances entre 17 et 18 h avec lignes régulières. Tarifs : **Coupon mensuel « Carte Jeune »** pour les 6 à 26 ans inclus à **16 €** du 1er au dernier jour du mois et sur les 14 lignes régulières Albibus, **Coupon trimestriel "Carte Scolaire" à 43 €** pour les jeunes scolarisés en primaire, collèges ou lycées sur les 14 lignes régulières Albibus et **Coupon annuel « Carte Spécial Scolaire » à 66 €** valable pour 1 Aller/Retour par jour scolaire sur le parcours domicile-établissement pour les jeunes scolarisés en primaire, collèges ou lycées. Renseignements : 05 63 45 72 47.

**TPMR** (Transports pour personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte prouvant le rattachement aux catégories de handicap et/ou des dépendances suivantes : COTOREP 80% ou plus, GIR 2, 3 et 4. Réservations au dépôt Albibus au 05 63 47 56 56 avant 18 h.

**TAD** = Transport A la Demande sur Réservation 24h à l'avance des personnes intéressées au 05 63 47 56 56.

- **La bibliothèque** ouvrira ses portes le 2 septembre, le mardi de 14 à 17 h et le **samedi de 14h30 à 16h30 avec une nouvelle venue, madame Marie-Claire Cereza**, qui assurera des permanences le samedi après-midi.
- **L'A.D.S.L** : Un appel d'offres est en cours à la Communauté d'Agglomération visant à couvrir la totalité des zones blanches du territoire de la C2A et à offrir à tous les abonnés un débit de 1 Mbs/s.
- **Le Site Internet de la mairie** sera ouvert le 15 octobre sur : <http://www.mairie-castelnaudelevis.com>  
Merci de nous communiquer tout élément intéressant la commune, de nature à le faire vivre par le canal de la page « contact » mise à la disposition des usagers.
- **Campagne de distribution de kits de compostage** : Dans le cadre du développement du compostage individuel (déchets de jardin et restes de repas) une nouvelle campagne de distribution des kits sera mise en place, fin septembre. Ce kit comprend : le composteur, la notice, le guide et le bio seau. Les opérations de tri ou de compostage ont un effet modérateur sur la taxe d'ordures ménagères due par le contribuable. Participation : 18 €. Inscriptions auprès du secrétariat de la mairie.
- **Boîtes à lettres** : rappelons que chaque habitation doit être pourvue d'une boîte à lettres aux normes de la poste, installée bien à la vue et comportant le ou les noms des différents occupants.

## Actualité des associations :

- **Casimir Ferrer** : présentera son projet de réhabilitation de l'église du Carla au cours de deux journées « portes ouverte » organisées sur le site **les 12 et 13 septembre** (inauguration officielle le 13 à partir de 10 h). A cette occasion, chaque visiteur pourra, pour 10 €, immortaliser son nom sur une toile de Casimir Ferrer qui ornara le lieu. Et pour faire plus ample connaissance, un apéritif sera offert par les organisateurs **le 21 septembre à midi au Carla, suivi d'un pique-nique** (chacun apporte son repas) pour tous ceux qui auront envie de prolonger la rencontre. Renseignements et contacts : Mairie de Castelnau-de-Lévis au 05 63 46 15 98
- **Le Club de Volley Ball du PUC 81** : vous invite à visiter son site internet : <http://www.puc81volley.net>
- **Castelcréa** : vous accueillera à la Salle Pierre Valax le dimanche **7 décembre** de 10 h à 19 h pour son second marché de Noël. Inscriptions à partir de mi-octobre auprès de Mme Carole Heral : 05 63 46 07 93.
- **L'association Puech Rampant** : Finale du Championnat d'Europe de Quad Cross et Championnat de France Vétérans de Motocros les **samedi 26 et dimanche 27 septembre**. Journées de préparation aux épreuves les 7 septembre de 8 h 30 à 12 h, les 14, 21, 24 et 25 septembre toute la journée avec repas de midi pris en commun et mise en place de l'organisation le 26 septembre (repas de midi et du soir pris en commun). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Création en septembre d'une **école éducative Tout Terrain** sur le circuit. Contact : Mlle Ophélie Lecoœur au 06 50 20 90 65.
- **Tennis Club** : l'Assemblée Générale du Club se réunira le samedi 13 septembre à 19 h. Inscriptions à l'école de tennis les mercredi 10 et samedi 13 septembre de 14 à 18 h. Les épreuves du « **Tournoi Adulte** » se tiendront **du 13 au 27 septembre**. Renseignements au 05 63 47 52 37. Site <http://www>.
- **La Pommeraie** : vous invite à la Fête de la Pomme le samedi 25 octobre de 9 h à minuit. Entrée gratuite, marché gourmand, repas du terroir le midi (sur réservation), apéro-concert à 18 h, sandwicherie et concerts, le soir. Contact 05 63 77 60 14 ou site : <http://www.la-pommeraie-tarn.com>
- **Gymnastique volontaire** : reprise des cours le 15 septembre.
- **Stop'Art** : Dans le cadre de son opération "Tremplin" pour la réduction des accidents lors des sorties nocturnes des jeunes, Stop'Art, association castellévissienne, est partenaire du Summer Festival organisé à Carmaux le 13 septembre par Rock Time.

